

## 1. PRESENTATION DU MANUSCRIT

### 1.1 SAISIE DU TEXTE

- Pour la saisie du texte, utiliser les polices Garamond ou Times new roman, taille 11 dans le corps du texte (interligne 12), taille 9 dans les notes (interligne 10).
- Pour les polices spécifiques (y compris le grec ancien), il convient d'utiliser des polices unicodes.
- Lors de la saisie, ne pas mettre le texte en page (pas d'alinéa), mais se contenter de marquer les paragraphes par des retours à la ligne.
- Ne pas couper les mots à la saisie.
- Ne pas faire apparaître de mots ni de phrases en capitales, en gras ou soulignés dans le texte.
- Les italiques apparaîtront directement comme tels.

### 1.2 TITRES

- Grasser les titres pour qu'ils soient facilement repérables.
- À l'intérieur de l'article, il convient de ne pas multiplier les niveaux de titres, et de ne pas utiliser les formats de titre automatiques.

### 1.3 LES NOTES DE BAS DE PAGE

- Les auteurs privilégieront des notes courtes, afin de préserver la lisibilité et l'équilibre des ouvrages.
- Les notes sont placées en bas de page.
- Les notes doivent être automatiques.
- L'appel de note se place en exposant immédiatement après le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte. L'appel de note précède donc toujours le signe de ponctuation (point, virgule, etc.).
- En fin de phrase, l'appel de note sera suivi du point final, même s'il est précédé du point accompagnant un mot abrégé.

### 1.4 LES CITATIONS

- Marquer les citations de plus de 4 lignes par un retrait de l'ensemble de la citation sur la droite, sans guillemets. Sinon, laisser la citation dans le corps du texte avec guillemets + espaces insécables, sans italiques.
- Seules les citations en langue étrangère sont en italique.
- Utiliser les guillemets à la française (« XXX »), sans omettre l'espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant (si cette espace n'apparaît pas automatiquement, utiliser les touches Ctrl+Maj+barre d'espace sur ordinateur PC, Ctrl+Alt+barre d'espace sur ordinateur Mac).

### 1.5 NOTES ET CITATION

- Lorsque la citation est intégrée dans la phrase, la ponctuation se place après les guillemets.
- Les guillemets ayant pour fonction d'authentifier la citation, on ne place les guillemets fermants après la ponctuation que si cette ponctuation est indissociable de la citation.

#### EXEMPLE

##### **Titre de l'ouvrage/article**

Prénom Nom

##### *Chapitre 1*

Début du chapitre début du chapitre<sup>1</sup> :

Citation citation citation citation  
citation citation citation citation  
citation citation citation citation  
citation citation citation citation<sup>2</sup>.

Texte texte texte texte texte texte texte texte  
texte texte texte texte texte texte texte texte  
texte texte texte texte texte texte texte texte  
texte.

- Lorsque l'appel de note concerne une citation, celui-ci doit toujours être placé à l'intérieur de la citation dont il dépend. L'appel de notes est donc toujours avant les guillemets.

## 2. ILLUSTRATIONS

- Les Presses Universitaires Savoie Mont Blanc ne publieront aucune illustration sans disposer des droits et autorisations nécessaires.
- Lorsque des illustrations figurent dans la publication, merci de transmettre au directeur de la publication la cession de droits signée par l'auteur ou par la société des auteurs des arts graphiques (ADAGP). Seuls seront acceptés des originaux ou des fichiers informatiques au format JPEG ou TIF, d'une résolution de 300 dpi au minimum.
- Les illustrations doivent être transmises avec leur légende et leur emplacement dans le texte.
- Insérer l'illustration ou sa cote dans le fichier de l'article, accompagnée de la légende de l'illustration.

## 3. NORMES EDITORIALES

### 3.1 NORMES TYPOGRAPHIQUES

- XIV<sup>e</sup> siècle (et non XIV<sup>ème</sup> siècle) ;
- 1<sup>re</sup> partie ou 1<sup>re</sup> édition ;
- Pour les incises, utiliser le tiret semi-cadratin « – » et non le trait d'union.
- Écrire les mots suivants en italique : *op. cit.*, *supra*, *infra*, *ibid.*, *passim*, *cf.* / *Cf.*, *a priori*, *a posteriori*, *a fortiori*...
- Mettre les accents sur les lettres en majuscule en début de mot : État, À, Éperdument...
- Saisir les « o » et « e » liés : Œuvre œuf...
- Pas de coupures de mots en fin de ligne.
- Insérer une espace insécable :
  - Avant les signes de ponctuation suivant : ? / ; / : / !
  - Après les guillemets ouvrants, avant les guillemets fermants.
  - Entre les mots formant une unité :
    - Entre Henri et IV, entre rayons et X par exemple ;
    - Entre l'initiale d'un prénom et le nom : V. Hugo ;
    - Comme séparateur dans les nombres : entre 3 et 000 pour écrire 3 000 ;
    - Après p., t., col., fol. ;
    - Après un nombre et le mot auquel il s'applique : 30 euros, XIX<sup>e</sup> siècle, le 1<sup>er</sup> avril, 20 %.

### 3.2 ORTHOGRAPHE RECTIFIEE DE 1990

- Les Presses Universitaires Savoie Mont Blanc laissent aux auteurs la liberté d'adopter ou non les rectifications orthographiques de 1990. Il est cependant demandé aux auteurs et éditeurs des ouvrages d'adopter un usage cohérent à l'échelle de l'ouvrage, sans faire cohabiter deux versions pour un mot ou une règle donnée.

### 3.3 ECRITURE INCLUSIVE

- L'usage de l'écriture inclusive relève du choix des auteurs, sous réserve de l'accord des directeurs d'ouvrage et du respect des normes éditoriales des PUSMB. Les Presses Universitaires Savoie Mont Blanc excluent l'usage du point médian (ou du tiret, ou autre procédé typographique du même type). Il est en revanche possible de recourir à d'autres formes de rédaction inclusive.

## 4. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIE : SYSTEME DE REFERENCE DEVELOPPE

### 4.1 GENERALITES

- Pas de « in » devant les titres de revues.
- Pour les titres d'ouvrage (et non pour les titres d'article) commençant par un article défini (le, la, les, l'), le nom suivant prend une majuscule : *La Surface... Le Jeu...*
- Les noms de revues et de grandes collections peuvent être abrégés à condition de fournir une table des abréviations (consulter les directeurs de la publication).

### 4.2 LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DANS LES NOTES

#### • Ouvrage cité pour la première fois :

P. Nom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur, année, p. 300.

#### • Article cité pour la première fois :

P. Nom, « article », in Nom P. (dir.), *Titre de l'ouvrage*, t.1, Lieu d'édition, Éditeur, année, p. 12-33.

#### • Noter les références récurrentes : *Op. cit.* ; *ibid.* ; *id.*

- Si la référence a déjà été citée dans une note précédente, à peu de distance, écrire *op. cit.*, suivi de la page.  
P. Nom, *Titre de l'ouvrage*, *op. cit.*, p. 255.  
P. Nom, « article », *op. cit.*, p. 15.
- Si la référence se trouve dans la note immédiatement précédente, écrire *ibid.* suivi de la référence de la page.  
*Ibid.*, p. 90-105.
- Si l'on cite une référence différente, mais attribuée au même auteur que celui que l'on vient de citer, écrire « *Id.* », en lieu et place de l'auteur.  
*Id.*, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur, année, p. 300.

#### • Notation des références des pages :

- p. 12 ; p. 45-58
- p. 32 et suiv.

### 4.3 LA BIBLIOGRAPHIE

- Les noms des auteurs et directeurs d'ouvrage apparaissent en capitales.
- Classer les ouvrages par ordre alphabétique (ordre alphabétique du nom d'auteur, puis du titre).
- Ne pas indiquer le nombre total de pages d'un ouvrage. Indiquer la tomainson (le tome cité ou le nombre de volumes).

#### • Ouvrages :

NOM Prénom, *Titre de l'ouvrage*, t. 1, Lieu d'édition, Éditeur, année.

#### • Articles dans des actes (ou chapitres d'ouvrage) :

NOM Prénom, « article », in Nom Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, t.1, Lieu d'édition, Éditeur, année, p. 284-305.

#### • Articles dans une revue :

NOM, Prénom, « article », *Titre de la revue*, numéro et tomainson, année, p. 290-305.

#### • Ressources en ligne :

Après la référence à l'ouvrage ou à l'article, mentionner le DOI de la publication (à défaut, l'URL complète et la date de consultation).

## 5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIE : NOTATION ANGLLO-SAXONNE

Si les usages bibliographiques d'une discipline le requièrent, il est possible de recourir à la notation dite anglo-saxonne. Au sein d'un même ouvrage, il n'est pas possible d'utiliser simultanément plusieurs normes bibliographiques différentes.

### 5.1 GENERALITES

- Pas de « in » devant les titres de revues.
- Pour les titres d'ouvrage (et non pour les titres d'article) commençant par un article défini (le, la, les, l'), le nom suivant prend une majuscule : *La Surface... Le Jeu...*
- Les noms de revues et de grandes collections peuvent être abrégés à condition de fournir une table des abréviations (consulter les directeurs de la publication).
- Ne pas indiquer le nombre total de pages d'un ouvrage. Indiquer la tomainson (le tome cité ou le nombre de volumes).
- Ressources en ligne : citer le DOI de la publication (à défaut, citer une URL complète et sa date de consultation).

### 5.2 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DANS LES NOTES OU DANS LE TEXTE

#### • Ouvrage ou article cité :

NOM, année, p. 300.

- Pour différencier les publications d'un auteur parues durant la même année, faire suivre l'année de publication des lettres a, b, c. Par exemple : SESTON, 1937a.
- La concision de ce système de notation rend presque inutile le recours aux abréviations telles que *op. cit.* ; *ibid.* ; *id.*, mais leur usage n'est pas prohibé si la nécessité le requiert.
- Les références bibliographiques ne figurent pas dans le texte, et sont reportées en note.
- Notation des références des pages :
  - p. 12 ; p. 45-58
  - p. 32 et suiv.

### 5.3 BIBLIOGRAPHIE

- Les noms des auteurs et directeurs d'ouvrage apparaissent en capitales.
- Classer les ouvrages suivant l'ordre alphabétique du nom d'auteur. Pour un même auteur, classer les ouvrages par ordre chronologique (du plus récent au plus ancien).
- Suivant les usages disciplinaires, on peut choisir de faire apparaître l'éditeur plutôt que le lieu d'édition.

#### • Ouvrages :

NOM Prénom, année, *Titre de l'ouvrage*, t. 1, Lieu d'édition.

#### • Articles dans des actes (ou chapitres d'ouvrage) :

NOM Prénom, année, « article », in Nom Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, t.1, Lieu d'édition, p. 284-305.

#### • Articles dans une revue :

NOM Prénom, année, « article », *Titre de la revue*, numéro et tomainson, p. 290-305.